



Fonds de dotation pour la Recherche et l'Innovation en
Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Appel à projets de recherche en physiopathologie clinique pour un financement de 100 000 euros.

Le FRIEMM, Fonds de dotation pour la Recherche et l'Innovation en Endocrinologie et Maladies Métaboliques lance un appel à projets, doté de 100 K€ dans le champ de la **physiopathologie clinique pour une médecine personnalisée en endocrinologie et maladies métaboliques**, avec une claire préférence pour les projets concernant l'innovation en diagnostic (explorations clinico-biologiques, affinement du phénotypage, identification de facteurs prédictifs des réponses thérapeutiques, etc...).

Cet appel ne concerne **pas** la recherche préclinique (recherche fondamentale) ni la recherche sur de nouvelles molécules thérapeutiques.

A titre d'exemples, sont éligibles (liste non exhaustive) :

- L'évaluation de procédures diagnostiques, clinique, biologique ou d'imagerie
- La constitution ou l'analyse de bases de données (intelligence artificielle)
- L'exploration ex vivo de tissus ou cellules issus de patients
- La caractérisation de sous-groupes de maladies, de patients, au sein d'entités larges, permettant d'affiner le démembrement physiopathologique de ces affections
- La recherche de marqueurs prédictifs de bonne réponse ou résistance aux thérapeutiques disponibles.

Les projets devront être adressés au plus tard le **lundi 22 Aout à minuit** à friemm.contact@gmail.com , en dossier pdf

Le travail devra être mené en France, par une équipe travaillant en France.

Le projet proprement dit (hors titre, résumé, bibliographie, budget, ..) ne doit pas excéder 5 pages, doit être rédigé en **Anglais**, et dans l'ordre indiqué plus bas.

Une présélection des projets éligibles sera effectuée par le FRIEMM. Les projets présélectionnés seront soumis à évaluation par des experts étrangers, pour classement.

Une ultime sélection parmi les projets les mieux notés sera réalisée par le CA du FRIEMM pour une annonce du projet retenu pendant le congrès de la SFE.

Les co-financements sont possibles et même encouragés.

Le financement fera l'objet de deux versements, le deuxième étant soumis à la remise d'un rapport d'avancement des travaux, un an après l'ouverture du contrat.

L'équipe postulante se sera assurée, avant la soumission, de la conformité avec la réglementation en vigueur en matière d'éthique et de protection des personnes. Ceci devra figurer dans le projet.

Le financement peut être utilisé pour des dépenses de fonctionnement, de salaires (maximum 50 % en l'absence de co-financement), d'équipement (maximum 25 %).

Le porteur du projet, ou un représentant désigné par ce porteur, s'engage à présenter une ou plusieurs communications dans les trois ans qui suivent l'ouverture du contrat, lors du congrès annuel de la SFE et en mentionnant dans le résumé et dans la communication orale et/ou affichée, le soutien financier du FRIEMM.

Le porteur du projet s'engage sur l'honneur à mentionner le soutien financier du FRIEMM dans toutes les communications nationales ou internationales et les publications originales ou de revue en relation directe avec le projet déposé.

Le FRIEMM se réserve le droit :

- de scinder le financement en deux en cas d'égalité entre deux projets.
- de ne pas attribuer ce financement s'il advenait qu'aucun projet ne remplisse les critères de qualité, faisabilité, intérêt pour les patients.

Rédaction de la demande : 2 dossiers en pdf

NB. Le non respect des modalités rédactionnelles conduira à écarter les projets soumis.

Dossier 1 : projet PDF

1^{ère} page :

Nom ; équipe et adresse de l'équipe ; Titre du projet ; **Résumé** (250 mots maximum)

Page 2 à 6

Projet (5 pages maximum, caractère Arial 12 points, simple interligne, figures et tables pouvant être incluses dans le texte, hors bibliographie)

-Etat de la littérature et des connaissances

- Objectif(s) du projet
- Méthodologie
- Résultats attendus
- Calendrier (par exemple sous forme d'un diagramme de Gantt ou d'une table)
- Faisabilité, risques du projet et gestion des risques
- Aspects réglementaires et éthiques
- Caractère innovant, perspectives, développements futurs, intérêt pour les patients

7^{ème} page :

Bibliographie

8^{ème} page et au-delà :

- Budget détaillé, avec répartition en % des différents postes de dépense et justification des demandes financières effectuées.
- Co-financements éventuels déjà obtenus (nature, montant, date d'ouverture et fermeture du contrat)
- Autres demandes de financement en cours de soumission pour le projet et date de réponse
- Structure, institution gestionnaire du financement.
- Conflits d'intérêt éventuels (experts à éviter)

Dossier 2

Curriculum vitae du/de la candidat.e, en 2 pages maximum (pdf)